



Je soussignée, Manju Gupta, épouse du capitaine Som Nath Gupta, résidant à New Delhi-110015 (Inde) déclare solennellement ce qui suit :

Lorsque Sant Thakar Singh séjournait à l'ashram de Delhi, j'ai souvent accompagné mon mari à l'ashram. Parfois, j'étais autorisée à préparer le repas pour le maître. Mais le plus souvent, je devais m'occuper de tant de choses dans l'ashram et dans notre habitation personnelle que je n'ai pas pu si fréquemment cuisiner pour lui.

Lorsque j'ai appris que mon mari n'avait pas été bien traité par les autres membres du comité de l'ashram, et qu'il avait été déchargé de la gestion, j'ai été très déçue.

J'ai fait certaines déclarations lors d'une interview enregistrée à la télévision à un journaliste occidental, M. Knauer, qui s'est rendu chez nous, parce que je voulais aider mon mari. Je serais heureuse de retirer les déclarations faites par moi à M. Knauer et je les regrette beaucoup parce qu'elles n'étaient pas véridiques et qu'elles ont été faites à la hâte, à la seule demande de M. Knauer.

Je voudrais déclarer que je n'ai jamais vu Sant Thakar Singh battre une femme ou qui que ce soit d'autre. L'histoire selon laquelle les enfants de l'école-hôtellerie n'étaient pas suffisamment nourris est fausse. Nous-mêmes, nous nous sommes beaucoup occupés des enfants et des autres hôtes de l'ashram et tous ont été très bien hébergés. La preuve en est donnée par le fait que les visiteurs et les enfants qui venaient chez nous étaient de plus en plus nombreux.

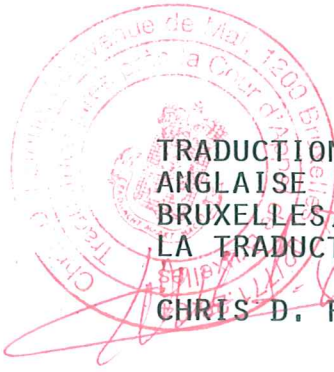
Je voudrais dire qu'il y a eu un malentendu entre Sant Thakar Singh et mon mari et qu'à présent la question a été résolue à l'amiable et que mon mari considère de nouveau Sant Thakar Singh comme son véritable maître, et en épouse indienne dévouée, je dois mettre mes pas dans ceux de mon mari ; Sant Thakar Singh a pardonné mes mauvaises actions et nous avons à nouveau participé à des activités spirituelles sous la direction de Sant Thakar Singh en tant que mon véritable maître, et toutes les déclarations faites par moi contre lui doivent être considérées comme non avenues. Je regrette profondément tous les désagréments que mes déclarations ont pu causer à tous. Puisse Dieu, la suprême puissance, tous nous bénir.

Le déposant

Vérification

Il a été vérifié à New Delhi, ce 29 octobre 1999, que le contenu de la déclaration ci-dessus est exact d'après les éléments qui sont en ma connaissance, qu'aucune partie n'est fausse et que rien de significatif n'en a été ôté.

Le déposant



TRADUCTION CERTIFIEE CONFORME D'UN DOCUMENT EN LANGUE
ANGLAISE
BRUXELLES, LE 24 JANVIER 2013
LA TRADUCTRICE JURÉE PRÈS LA COUR D'APPEL DE BRUXELLES:
CHRIS D. FALQUE